

Modalités d'inscription et de participation

Votre inscription à cette découverte du Toucher par le Massage sera prise en compte à la réception de votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de **40€**. Le solde devra être réglé le jour du stage.

L'acompte est encaissé après le stage. Celui-ci représente l'engagement du stagiaire à participer à ce stage. Il n'est plus remboursable en cas d'annulation 10 jours calendaires avant le début du stage. Il est restitué en cas d'annulation du stage par les formateurs.

Les participants sont seuls juges de leur capacité à suivre les stages et assistent à ceux-ci sous leur pleine et entière responsabilité. Ils participent à toutes les activités du programme proposé.

Toutefois, les formateurs se réservent la possibilité de demander à un participant d'interrompre le stage en cours en remboursant le stagiaire au prorata des heures effectuées.

Pour toute participation à une activité de l'association REnÊTRE, il est nécessaire de prendre une cotisation annuelle de 10€ pour les frais d'assurance.

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation des conditions générales présentées ci-dessus.

Bulletin d'inscription

À renvoyer à : **REnÊTRE**, 3 rue de l'Eglise 80260 BERTANGLES

Nom, Prénom:

Adresse:

Tél:Mail:

Je m'inscris

Découverte du Toucher par le Massage 15/16 mars 2025

Je m'inscris à cette Découverte du Toucher par le Massage et verse 40€ d'acompte à l'ordre de **Viviane Martyniak**. J'ai pris connaissance des modalités d'inscription et de participation.

A....., le

Signature